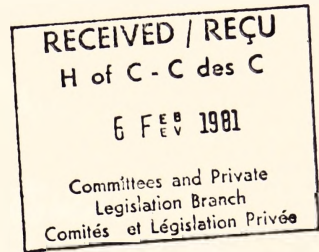


le 29 janvier 1981

Comité mixte spécial sur la constitution  
du Canada,  
Édifices du Parlement  
Ottawa,

sub



Monsieur ou Madame,

Les membres du conseil paroissial  
de la paroisse de l'Assomption de Notre-  
Dame à Oakawa désignent par cette lettre  
exprimer leur support pour le bilinguis-  
me en Ontario.

Nous étions très déçus de voir M. le ministre Jean  
Charest, changer son idée, en laissant  
tomber la garantie du bilinguisme dans  
notre province, pour s'assurer le sup-  
port de M. William Davis, en vue de  
repatricier la constitution.

Nous francophones de l'Ontario,  
demandons le bilinguisme à la légis-  
lature et dans les tribunaux ainsi que  
le droit aux Franco-Ontariens d'admi-  
nistrer leurs propres institutions scolaires.

Nous espérons que tous les efforts  
possibles soient pris pour obtenir le  
bilinguisme dans la province de l'Ontario.

Sincèrement vôtée,

Marc Couture  
sec. conseil paroissial  
L'Assomption de Notre Dame  
Ashaus.